L'Ami de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 19 JANVIER 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 19 JANVIER.

LA CREVASSE.

Nous reproduisons plus bas l'*extra* que nous avons publié hier matin en apprenant qu'une nouvelle crevasse s'était déclarée en face de l'habitation Sauvé. Nous n'avons pas d'autres détails à ajouter à ceux qui nous sont parvenus hier. Le Maire a fait preuve d'énergie en prenant sans hésitation une salutaire initiative et en invitant par écrit MM. Surgi, Dunbar et d'Hemecourt, les voyers des trois Municipalités, à se rendre à l'heure même sur le lieu du sinistre pour s'assurer de véritable état des choses et fermer la brèche s'il était possible. M. Dunbar et M. Buisson, député ingénieur de la Première Municipalité se sont rendus hier à la crevasse. M. Dunbar a augmenté le nombre des travailleurs qui sont sous ses ordres, afin de consolider sous perte de temps la chaussée construite par ordre du comité qui représente les trois Conseils Municipaux et qui est spécialement chargé de veiller à la protection de la ville. Espérons que ces mesures prises mettront la Nouvelle-Orléans à l'abri de l'inondation.

NOUVELLE CREVASSE

A L'HABITATION SAUVE.

La Ville menacée.

Nous nous empressons de communiquer au public une triste nouvelle qui vient de nous parvenir. Une seconde crevasse s'est déclarée en face de l'habitation Sauvé, près de Pendroit où la levée avait cédé l'année dernière.

Une personne arrivée du théâtre du sinistre nous apprend que la brèche est située au-dessous de l'ancienne crevasse, à une petite distance de la maison de M. Sauvé.

L'effondrement a eu lieu ce matin à 4 heures, et au bout de quelques heures l'ouverture par laquelle se précipitait l'eau avait une largeur de TRENTE PIEDS. Elle s'agrandira encore, car la levée continue à céder aux deux extrémités de la brèche, et la personne dont nous tenons nos renseignements et qui est un planteur expérimenté, croit qu'avant ce soir la crevasse aura au moins CENT PIEDS de largeur.

Le maire a été instruit du désastre à 11 heures et a pris immédiatement les mesures nécessaires pour épargner à la ville les tristes conséquences d'une nouvelle inondation. Des ingénieurs de talent ont déjà été envoyés à l'habitation Sauvé pour examiner la brèche et indiquer les moyens de la réparer.

La crue du fleuve est effrayante; le Mississipi coule à pleins bords et son niveau est à quinze pouces seulement de la marque des hautes eaux de l'année dernière.

Il n'y a pas un moment à perdre si l'on veut protéger la ville contre l'inondation. La Nouvelle-Orléans est menacée; que les autorités tâchent de conjurer le péril, s'il en est temps encore.

WASHINGTON.

La grande question qui divise le Nord et le Sud a été agitée au Sénat le 9 de ce mois. Des résolutions contre l'esclavage votées par la Législature du Vermont ayant été présentées, M. Mason, de la Virginie, et quelques autres Sénateurs, ont pris la parole et ont déclaré que le Sud résisterait de tout son pouvoir aux envahissements du Nord.

M. Hale a fait alors un singulier aveu. Ces résolutions ne signifient rien, a-t-il dit; elles sont destinées à satisfaire quelques fanatiques du Vermont, voilà tout. Les whigs et les démocrates, pour obtenir l'appui de ces fanatiques qui peuvent faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre, s'accusent mutuellement d'être favorables à l'esclavage et passent des résolutions contre cette institution. Il y a quelque chose de plus grave à ajouter M. Hale, c'est le mécontentement du Nord à l'endroit du Sud relativement à l'influence prépondérante que celui-ci exerce dans la législation du pays.

M. Phelps a confirmé ce que venait de dire M. Hale.

M. Calhoun a observé que l'abolition avait pris le mors aux dents et qu'il désespérait de l'arrêter dans sa course furieuse. Lorsque le temps sera venu, le Sud saura protéger ses droits et ses intérêts.

THÉATRE D'ORLEANS.—Ce soir, la *Jaire* avec Mme Devriès et M. Duluc et les principaux artistes de la troupe. Le carême s'approche rapidement et ce temps d'amitiés fait fuir de la salle d'Orléans l'essaim de jolies femmes qui y viennent maintenant plusieurs fois la semaine. Que les habitués profitent donc des quelques belles chambrées qui leur restent encore.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—Le *Diable à Quatre*, ballet comique, sera représenté ce soir au théâtre des Variétés.

STEAMERS POUR CHAGRES. — Le magnifique steamer *Georgia*, le plus beau peut être que possède notre marine, arrivera prochainement dans notre port et partira pour Chagres le 12 février, à huit heures du matin, du pied de la rue Ste-Marie, à Lafayette, avec les malles destinées à la Californie et à l'Oregon. L'*Ohio* appartient, on le sait, à la même ligne. Nos communications avec Chagres et partant avec la Californie seront désormais très régulières.

Correspondance de l'Abeille.

Baton-Rouge, 17 janvier 1850.

Messieurs,

Ennuyant ici, les premières questions qu'on m'ait faites ont été celles-ci: Quel sera le *speaker* de la Chambre? Qui nommera-t-on greffier? Qui sera ès trésorier?

Il est étrange, n'est-ce pas, qu'ici dans la *capitale* de l'Etat on interroge sur de pareilles matières un pauvre *étranger*.

La seule nouvelle que j'ai apprise est la résignation du juge King. J'ai entendu dire que le gouverneur Johnson le remplacerait à la Cour Suprême.

On ne sait rien encore des projets du gouverneur Walker relativement à la distribution des emplois. Le secret est aussi bien gardé que lors de l'avènement du général Taylor. Cependant si l'on en sait rien de positif, les conjectures vont leur train. Wirtz est ici; on le signale comme le futur conservateur des hypothèques. Puisqu'un locofoco doit avoir cette place, il sera difficile de faire un meilleur choix.

M. John Eglavet et le juge Cuvillier seront les candidats pour la place de greffier de la Chambre des Représentants, et M. Horatio Davis le candidat (si l'est toujours) pour le poste de secrétaire du Sénat. Ils sont tous les trois à Baton-Rouge.

Quant aux membres de la législature, il n'y a encore ici que cinq.

La maison d'Etat est loin d'être achevée et les honorables législateurs n'y seront guère à l'aise. L'intérieur du bâtiment est humide, et ce qui n'est guère agréable à la vue, la plus grande partie des murs n'a pas encore reçu d'enduit.

Maintenant que Baton-Rouge est la capitale de l'Etat, les habitans de la ville devraient bien entreprendre certaines améliorations indispensables. Le débarcadère est dans un état déplorable. La coque d'un vieux bâteau tenait lieu de wharf; l'épave a coulé il y a quelque temps et on ne l'a pas remplacée.

Ce n'est pas tout. Je suppose que vous aviez résolu à débarquer, à poser le pied sur la terre ferme, malgré les dangers de débarquement, il vous reste à gravir une colline assez âpre qui forme une partie de la ville. Lorsqu'il pleut, les pentes du monticule couverte d'une boue glissante semblent narguer le piéton le plus intrépide. Essayez en effet d'escalader la colline; vous pas que vous tiriez, avant, vous serez vingt de deux en arrière et vous arriverez de la sorte tout doucement au Bayou.

Les habitans de Baton-Rouge sont heureux de voir l'administration établie dans leurs murs et de posséder le gouverneur du pays. Ils feront leurs efforts pour être agréables à ceux que leurs devoirs ou leurs intérêts appellent dans la nouvelle capitale, mais ils ne réussiront pas suivant leurs désirs, car les logements sont rares.

M. Bordelon, l'auditeur des comptes, souffre en ce moment d'une attaque de goutte. Comme il vous compte parmi ses amis, il me prie de vous faire savoir qu'il n'est pas encore prêt à quitter ce bas monde et qu'il aura un de ces jours l'occasion d'aller vous serrer la main.

J'ai vu le gouverneur Johnson aujourd'hui. Il a été malade, mais il est beaucoup mieux. Il n'a pas changé. C'est toujours l'homme aimable que vous avez.

La cérémonie d'inauguration aura lieu le 28 de ce mois et sera suivie d'un grand bal. Il paraît que les fêtes et les soirées se succèdent rapidement. Les dames de la ville ont juré que vous honorerez de votre présence pas la Nouvelle-Orléans. Dieu les entende!

En attendant, nous ne nous amusons pas énormément. Envoyez-nous donc ici quelques-uns de vos chapeaux et quelques-unes de vos danseuses. Il nous faudrait pour charmer notre solitude un opéra, un ballet et un concert. Si c'est trop exiger, pour Dieu! expédiez-nous vite une ménagerie. Des bêtes feront notre affaire et celle dire honorables. S'il ne nous arrive rien, la Nouvelle-Orléans aura grand risque de rapporter le siège du gouvernement.

* * *

Le steamer anglais Clyde est arrivé à la Havane le 7 de ce mois avec passagers pour Mobile, le Pile-Orléans et le Texas. Ce steamer est parti depuis [illegible] n'est probablement [illegible] pendant à [illegible]

HAVANE. — Le steamer *Isabel* est arrivé à Charleston le 11 de la Havane qu'il avait quitté le 8. Le correspondant du *Savannah Republican* écrit à ce journal que les esprits ne lui paraissent pas encore assez disposés à l'annexion aux Etats-Unis. Quant à une invasion, ce n'est pas une poignée d'hommes, dit il, qui pourraient s'emparer de cette île. Les troupes viennent d'Espagne et sont commandées par des officiers habiles et expérimentés qui ont pour la plupart de glorieux états de service. Les soldats ne auront se battre pour leur reine et pour leur propre renommée. D'après ce que j'ai vu, je ne crois pas que les habitans de Cuba désirent aussi vivement qu'on le dit leur séparation d'avec l'Espagne. Le correspondant ajoute qu'il n'y a pas une grande différence entre le gouvernement de Cuba et celui du Canada; il se trompe, la différence est énorme. Au Canada il y a au moins une sorte de gouvernement constitutionnel, tandis qu'à Cuba l'arbitraire est la seule règle de conduite du capitaine général.

TAMPICO.—Par la goëlette *Anita*, capitaine Formento, arrivée hier dans notre port, nous avons reçu un journal de Tampico du 2 courant. Rien de nouveau.

LES MONTESQUIOU.—Le *National Intelligencer* en parlant de la présence de M. de Cessac à Washington et en annonçant son prochain départ pour St-Louis, où il se rend afin d'intercéder en faveur de ses malheureux parens, les frères Montesquiou, publie les réflexions suivantes que nous nous faisons un devoir de reproduire, car elles émanent d'un journal haut placé dans l'opinion publique et qu'il s'agit de deux hommes qu'une étrange fatalité semble poursuivre. C'est M. de Cessac, dit le *National Intelligencer*, est allié aux Montesquiou, dont le nom est irrévocablement attaché à la sinistre tragédie de St-Louis. Il est venu dans ce pays muni de lettres des personnes les plus respectables pour faire valoir en faveur de ses parens, des considérations du plus haut intérêt et qui, en éveillant la pitié, contribueront à atténuer dans l'esprit public le crime que les malheureux jeunes gens ont commis dans un moment de folie et dont ils ne sauraient être par conséquent moralement responsables. Cette folie, ils ne l'ont produite eux-mêmes par des causes artificielles, c'est Dieu qui l'a leur a infligée. On se rappellera aussi que la famille des Montesquiou, si célèbre dans l'histoire de France, est connue par son attachement pour les Etats-Unis. C'était afin de visiter un pays qu'ils aimaient et afin d'en étudier les institutions que les Montesquiou se sont malheureusement rendus parmi nous. Espérons que la généreuse mission de M. de Cessac sera couronnée de succès."

LES DRUIDES.—Il vient d'arriver d'Angleterre des artistes ou prétendus-guérisseurs qui prétendent pouvoir opérer tous les miracles des Druides tels qu'ils sont rapportés par Diodore de Sicile et les anciens auteurs. La troupe a fait ses débuts à New-York, le 8 de ce mois, devant une immense assemblée.

(*Communiqué.*)

MM. les Editeurs de l'Abeille,

Il existe dans notre ville un abus excessivement dangereux pour le repos de ses familles, et contre lequel nous adjurons les autorités de vouloir avec trop de rigueur; je veux parler des scandaleuses sorcières et sorcières, qui prétendent découvrir dans les cartes les secrets les plus cachés, passer, jusqu'à l'avenir du commun des mortels, qui ne possèdent, pas, comme eux, ce don précieux de seconde vue que les apôtres de Mesmer ne reconnaissent qu'à leurs sujets. Ces sorcières ou sorcières trouvent des personnes crédules, faibles d'esprit et de jugement qui vont mystérieusement écouter avec une bonne foi incroyable les plus stupides sornettes débitées avec un aplomb et une effronterie dignes des temps où on honorait d'un autodafé, les hommes qui prétendaient de la diabolique conférence. Il n'y aurait encore que demi mal si ces découvertes faites par les cartes n'avaient pour résultat qu'une illusion produite d'un avenir riche ou médiocre, mais malheureusement ils ne s'arrêtent point les révélations: ces diseurs de bonne aventure, peut rendre leurs histoires plus piquantes les assaisonnent d'infâmes mensonges qui produisent le coupsis la jeunesse des familles, et qui depuis longtemps troublent la harmonie la plus parfaite et qui font d'un coup devenir un enfer, grâce aux mensonges et à l'hypocrisie de quelques misérables prophètes de malheur. Je pense que ces prophètes sont d'autant plus dangereux, qu'ils peuvent en toute impunité exercer leur profession diabolique, en toute les pouvant atteindre, il serait convenable d'appeler l'attention de la Législature sur une pareille immoralité.

UNE VICTIME.

Chronique Locale.

—L'armoire d'une personne demeurant encoignure Bourbon et Bourbon a été enfoncée hier matin et les effets d'habillements qu'elle contenait, tels qu'une montre en or et sa chaîne, évalués à $150 ont été volés. Les soupçons se portent sur un esclave qui n'a pas encore été arrêté.

—Mlles Dixon et John Farrel ont comparu hier devant le recorder Genois pour l'accusation d'avoir insulté un officier de police dans l'exercice de ses fonctions. Ils ont été condamnés à $20 d'amende chacun, ou à défaut à trente jours de prison à la maison de travail.

—John Francis, accusé d'avoir troublé le repos public et d'avoir empêché plusieurs nègres de travailler, a été condamné hier par le recorder Genois à $20 d'amende ou à défaut à trente jours de prison.

—Wm. R. Wilson, accusé d'avoir escroqué une somme de $15 à Marix Sindker, a comparu hier devant le recorder Genois et a été déchargé de la plainte.

—Laurent Tiercelin, bijoutier sur la Levée, a été assailli, il y a deux jours, par quelques gens inconnus, qui, ils, avaient l'avantageuse lui volèrent quatre pièces de 5 francs.

Henry Chiffon et Wm M. Smith ont comparu hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir volé une somme de $135 appartenant à Patrick Goodman. Il paraît que les accusés après avoir assommé le vieillard, l'avaient conduit dans sa chambre, l'avaient mis au coucher, et pour prix de leur peine, emportèrent la somme mentionnée. que Goodman avait mis de côté pour payer son loyer. Ils ont été envoyés devant la Première Cour de District.

—Le recorder Baldwin a envoyé hier devant la Cour de district, un nommé Jas Smith, accusé d'avoir volé une esclave appartenant à H. Drew.

—Isaac Stein, accusé d'avoir fait passer de la fausse monnaie, sera examiné demain par le recorder Baldwin.

—Thomas Doran a été envoyé devant la Cour de district par le recorder Baldwin, sous l'accusation d'avoir volé $2 à Patrick Boatty. Bien qu'il ait été reconnu coupable, le recorder a cependant cru devoir pour avoir tenu une mauvaise maison rue Girod.

LA COUR DE DISTRICT.—S. F. McKee, accusé d'avoir frappé le capitaine Forno d'un coup de poignard, a fourni un cautionnement de $4000 devant la première cour de district, garantissant sa comparution.

Un writ d'*habeas corpus* a été obtenu hier sur la demande de J. E. Holland, afin d'amener le nommé Barker par devant cette cour. Nos lecteurs se rappellent sans doute que le Sieur Barker fut arrêté il y a quelque temps sous l'accusation de faux en écriture commis à Philadelphie.

CONSEIL GENERAL.

Séance de jeudi 17 janvier 1850.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement.

M. Culbertson est appelé au fauteuil.

MEMBRES PRÉSENTS—MM. Surgi, Jarvis, Tompkins, Herbie, Culbertson, Théard et Vandegriff.

MEMBRES ABSENTS—MM. Bénit, Roselius, Vionnet, Allen et Caldwell.

Pièces lues, le Conseil procède à élire au scrutin le président. MM. Surgi et Tompkins sont nommés scrutateurs. Sur 7 votes, M. Culbertson en reçoit 6; 1 voix pour M. Culbertson est conséquemment déclaré président.

Le Conseil [illegible] le procès verbal de la dernière séance et [illegible] lu et autorise le président à le signer.

M. Jarvis présente la résolution suivante, laquelle, sur motion, est [illegible] suspension des réglemens, est adoptée:

Résolu que le Maire soit autorisé à démettre en fonction le secrétaire du Bureau de Santé non moins sur chacune des trois Municipalités, suivant leurs quotités respectives, pour la somme de onze cent vingt-sept piastres, montant approprié par l'ordonnance du 3 mai 1848, pour les dépenses dudit Bureau de Santé pendant les neuf mois qui doivent expirer le 31 courant, sept cent cinquante piastres étant allouées au salaire du secrétaire à raison de mille piastres par an, et trois cent soixante piastres pour les dépenses courantes dudit Bureau.

Lettres et Pétitions.

On lit une lettre de M. G. Pleasy, sauveur du jour du 1er septième district représentatif, une lettre de M. J. Bachemin, sauveur du jour pour le neuvième district représentatif, une lettre de J. A. Quemper, sauveur du jour pour le sixième district représentatif, lesquels offrent les cautions exigées par la loi.

M. Vandegrift propose de renvoyer ces lettres aux personnes qui les ont écrites pour cause d'informalité. Cette motion est adoptée.

Les comptes suivants sont lus et, sur motion, référés au comité des réclamations.

Le Conseil Général de la Nouvelle-Orléans au journal l'*Orleanais*, pour publication d'avis d'élection, en anglais et en français, [illegible] $[illegible]

Même la quotité payée par le Trésorier de la Municipalité, [illegible] 200

La Ville de la Nouvelle-Orléans,

1845 A Louis Hermann, notaire, 29 mars. Pour caution de D. Beecher, comme gardien de la prison, [illegible]

1er septembre.—Pour caution de R. Wins, comme collecteur de taxes, [illegible]

do do J. Bayon, comme imprimeur, [illegible]

Sur motion de M. Vandegrift, en congé d'absence de soixante jours est accordé à M. Junius Beach.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 21 courant, à six heures du soir.

RICHARD HAGAN, Secrétaire.

A VIS.—Le public est prévenu, qu'à dater de ce jour, il ne sera pas responsable à personne autre que moi-même, de tout ce que pourra faire ma femme Marie Ann Bell. Ch. BELL.

[illegible]

[illegible]

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'un Médecin.

LE COLLIER DE LA REINE.

Les deux voisinages.

A partir de ce moment où les deux femmes s'étaient aperçues, Olivs, déjà fascinée par la grâce de sa voisine, n'affecta plus de la dédaigner; et, se tournant avec prédilection du milieu de ses fleurs, elle répondit par des sourires aux sourires qu'on lui adressait.

Cagliostro, en la visitant, n'avait pas manqué de lui recommander la circonspection la plus grande.

—Surtout, avait-il dit, ne voisinez pas.

Ce mot avait tombé comme un grêlon ensuite sur la tête d'Olivs, qui déjà se faisait une douce occupation des gestes et des saluts de la voisine.

Ne pas voisiner, c'était tourner le dos à cette charmante femme, dont l'œil était si brillant et si doux, dont chaque mouvement exprimait une jouissance, c'était rompre avec une amie. Car l'imagination d'Olivs courait à ce point, que Jeanne était déjà pour elle un objet curieux et cher.

La sourcière répondit à son protecteur qu'elle se garderait bien de lui désobéir, et qu'elle n'entreprendrait aucun commerce avec le voisinage. Mais il ne fut pas sitôt parti, qu'elle s'arrangea sur le balcon de manière à absorber toute l'attention de sa voisine.

Celle-ci, on peut le croire, ne demandait pas mieux, car aux premières avances qui lui furent faites, elle répondit par des salutes et par des baisers jetés du doigt.

Olivs correspondit de son mieux à ces aimables avances, elle remarqua que l'inconnue ne quittait plus la fenêtre, et que toujours attentive à envoyer soit un adieu quand elle sortait, soit un bonjour quand elle rentrait, elle semblait avoir concentré toutes ses facultés animiques sur le balcon d'Olivs.

Un pareil état de choses devait être vivi promptement d'une tentative de rapprochement.

Voici ce qui arriva.

Cagliostro, en venant voir Olivs deux jours après, se plaignit d'une visite qui aurait été rendue à l'hôtel par une personne inconnue.

—Comment cela? lit Olivs un peu rougissante.

—Oui, répondit le comte, une dame très jolie, jeune, élégante, s'est présentée, a parlé à un valet autre par son insistance à sonner. Elle a demandé à cet homme qui pouvait être une jeune personne habitant le pavillon du troisième, voisin appartement, ma chère. Cette femme vous désignait assurément. Elle voulait vous voir. Elle vous connaît donc; elle a donc sur vous des vues; vous êtes donc découverte? Prenez garde, la police a des espions femmes comme des agens hommes, et je vous prévients que je ne pourrai refuser de vous rendre si M. de Crosne vous demande à moi.

Olivs, au lieu de s'effrayer, reconnut vite le portrait de sa voisine, elle lui sut un gré infini de sa persévérance, et bien résolue de l'en remercier par tous les moyens en son pouvoir, elle dissimula au comte.

—Vous ne tremblez pas! dit Cagliostro.

—Personne ne m'a vue, répliqua Nicole.

—Alors ce n'est pas vous qu'on voulait voir?

—Je ne le pense pas.

—Cependant, pour deviner qu'il y a une femme dans ce pavillon.... Ah! prenez garde, prenez garde.

—Eh! monsieur le comte, dit Olivs, comment pourrais-je craindre? si l'on m'a vue, ce que je ne crois pas, on ne me verra plus, et si l'on me revoyait, ce serait de loin, car la maison est impénétrable, n'est-ce pas?

—Impénétrable, c'est le mot, répondit le comte, car à moins d'escalader la muraille, ce qui n'est pas aisé, ou bien d'ouvrir la petite porte d'entrée avec une clé comme la mienne, ce qu'il est pas très facile, attendu que je ne la quitte pas....

—En disant ces mots, il montrait la clé qui lui servait à entrer par la porte basse.

—Or, continua-t-il, comme je n'ai pas d'intérêt à vous perdre, je ne prêterai la clé à personne, et comme vous n'aurez aucune bonne à tomber aux mains de M. de Crosne, vous ne laisserez pas escalader votre muraille. Ainsi, chère enfant, vous êtes prévenue, arrangez vos affaires comme il vous plaira.

Olivs se répandit en protestations de tout genre et se hâta d'écouter le comte, qui n'insista pas trop pour demeurer.

Le lendemain, dès six heures du matin, elle était à son balcon, humant l'air pur des bosquets voisins et dardant un œil curieux sur les fenêtres closes de sa courtisée amie.

Celle-ci, d'ordinaire éveillé à peine vers les onze heures, ne se montrait dès qu'elle parut. Un cri du cœur qu'elle même glissant derrière les rideaux de son balcon.

Les deux femmes se saluèrent, et Jeanne, s'avançant hors de la fenêtre, regarda partout quelqu'un pour l'entendre.

Nul ne parut. Non seulement la rue, mais les fenêtres des maisons étaient désertes.

Elle mit alors une dame en se bouchant en guise de porte-voix, et, de cette manière, plus vibrante et soutenue qui n'est pas un cri, mais qui porte plus loin que l'éclat de la voix, elle dit à Olivs:

—J'ai voulu vous rendre visite, madame.

—Chut! fit Olivs en se reculant avec effroi. Et elle appliqua un doigt sur ses lèvres.

Jeanne, a son tour, fit le plongeon derrière ses rideaux, croyant à la présence de quelque indiscrète qui, pendant ce temps, avait pu surprendre le sourire de Nicole.

—On ne peut donc vous voir? reprit-elle.

—Hélas! fit Olivs de geste.

—Attendez, répondit la jeune Jeanne. Peut-on vous adresser des lettres?

—Oh! non, s'écria Olivs épouvantée.

Jeanne réfléchit quelques momens.

Olivs, pour la remercier de sa tendre sollicitude, lui envoya un charmant baiser que Jeanne rendit double; après quoi, fermant sa fenêtre, elle sortit.

Olivs se dit que l'amie avait trouvé quelque nouvelle ressource, que son imagination éclatant dans son dernier regard.

Jeanne rentra en effet deux heures après; le soleil était dans toute sa force; le petit pavé de la rue brûlait comme le sable d'Espagne sous dont le forçat.

Olivs vit apparaître sa voisine à sa fenêtre avec une arbalète. Jeanne, en rient, fit signe à Olivs de s'écarter.

Celle-ci obéit en riant comme en compagne, et se réfugia contre son volet.

Jeanne, visant avec soin, lança une petite balle de plomb, qui malheureusement, au lieu de franchir le balcon, vint heurter un des barreaux de fer et tomba plus bas dans la rue.

Olivs poussa un cri de désappointement. Jeanne, après avoir haussé les épaules avec colère, chercha un moment des yeux son projectile dans la rue, puis disparut pendant quelques minutes.

Olivs, penchée, regardait du balcon en bas; une sorte de chiffonnier passa, cherchant à droite et à gauche: vit-il ou ne vit-il pas cette balle dans la rue? Olivs n'en sut rien; elle se cacha pour n'être pas vue elle-même.

Le second effort de Jeanne fut plus heureux. Son arbalète lança fidèlement, au delà du balcon dans la chambre de Nicole, une seconde balle, autour de laquelle était roulé un billet comme en ces termes:

"Vous m'intéressez, toute belle dame. Je vous trouve charmante et vous aime rien qu'à vous voir. Vous êtes donc prisonnière? Savez-vous que j'ai en vain essayé de vous parler? L'enchanteur qui vous garde a vue me la interdit. Je jamais approcher de vous pour vous dire ce que je ressens de sympathie pour une pauvre victime de la tyrannie des hommes?

"J'ai, comme vous voyez, l'imagination pour ne pas rester inactive. Voulez-vous être mon amie? Il paraît que vous ne pouvez sortir; vous; mais vous pouvez écrire, sans doute, et comme moi je vous quand je veux, attendez que je passe sous votre balcon et jetez-moi voire réponse.

"S'il arrivait que le jeu de l'arbalète fût dangereux et qu'on le découvrit, adoptons un moyen de correspondre plus facilement. Laissez pendre du haut de votre balcon, à la brune, un peloton de fil; attachez-y votre billet, j'y attacherai le mien que vous remonterez sans être vue.

"Songez que si vos yeux ne sont pas menteurs, je compte sur un peu de cette affection que vous m'avez inspirée, et qu'à nous deux nous vaincrons l'univers.

"Votre amie.

"*P. S.* Avez-vous vu quelqu'un ramasser mon billet?"

Jeanne ne signait pas; elle avait même complètement déguisé son écriture.

Olivs tressaillit de joie en recevant le billet. Elle y répondit par les lignes suivantes:

"Je vous aime comme vous m'aimez. Je suis en effet une victime de la méchanceté des hommes. Mais celui qui me retient ici, est un protecteur et non un tyran. Il vient que j'aille secrètement et une fois par jour. Je vous expliquerai tout cela plus tard. J'aime mieux le billet remonté au bout d'un fil que l'arbalète.

"Hélas! non, je ne puis sortir: je suis prisonnière, mais c'est pour mon bien. On me juge malade et vous dire, si j'avais jamais le bonheur de causer avec vous. Il y a tant de détails qu'on ne peut écrire.

—Attendez, répondit la jeune Jeanne. Peut-on vous adresser des lettres?

—Oh! non, s'écria Olivs épouvantée.

Jeanne réfléchit quelques momens.

Olivs, pour la remercier de sa tendre sollicitude, lui envoya un charmant baiser que Jeanne rendit double; après quoi, fermant sa fenêtre, elle sortit.

Olivs se dit que l'amie avait trouvé quelque nouvelle ressource, que son imagination éclatant dans son dernier regard.

Jeanne rentra en effet deux heures après; le soleil était dans toute sa force; le petit pavé de la rue brûlait comme le sable d'Espagne sous dont le forçat.

Olivs vit apparaître sa voisine à sa fenêtre avec une arbalète. Jeanne, en riant, fit signe à Olivs de s'écarter.

Celle-ci obéit en riant comme en compagne, et se réfugia contre son volet.

Jeanne, visant avec soin, lança une petite balle de plomb, qui malheureusement, au lieu de franchir le balcon, vint heurter un des barreaux de fer et tomba plus bas dans la rue.

Olivs poussa un cri de désappointement. Jeanne, après avoir haussé les épaules avec colère, chercha un moment des yeux son projectile dans la rue, puis disparut pendant quelques minutes.

Olivs, penchée, regardait du balcon en bas; une sorte de chiffonnier passa, cherchant à droite et à gauche: vit-il ou ne vit-il pas cette balle dans la rue? Olivs n'en sut rien; elle se cacha pour n'être pas vue elle-même.

Le second effort de Jeanne fut plus heureux. Son arbalète lança fidèlement, au delà du balcon dans la chambre de Nicole, une seconde balle, autour de laquelle était roulé un billet comme en ces termes:

"Vous m'intéressez, toute belle dame. Je vous trouve charmante et vous aime rien qu'à vous voir. Vous êtes donc prisonnière? Savez-vous que j'ai en vain essayé de vous parler? L'enchanteur qui vous garde à vue me la interdit. Je jamais approcher de vous pour vous dire ce que je ressens de sympathie pour une pauvre victime de la tyrannie des hommes?

"J'ai, comme vous voyez, l'imagination pour ne pas rester inactive. Voulez-vous être mon amie? Il paraît que vous ne pouvez sortir; vous; mais vous pouvez écrire, sans doute, et comme moi je vous quand je veux, attendez que je passe sous votre balcon et jetez-moi voire réponse.

"S'il arrivait que le jeu de l'arbalète fût dangereux et qu'on le découvrit, adoptons un moyen de correspondre plus facilement. Laissez pendre du haut de votre balcon, à la brune, un peloton de fil; attachez-y votre billet, j'y attacherai le mien que vous remonterez sans être vue.

"Songez que si vos yeux ne sont pas menteurs, je compte sur un peu de cette affection que vous m'avez inspirée, et qu'à nous deux nous vaincrons l'univers.

"Votre amie.

"*P. S.* Avez-vous vu quelqu'un ramasser mon billet?"

Jeanne ne signait pas; elle avait même complètement déguisé son écriture.

Olivs tressaillit de joie en recevant le billet. Elle y répondit par les lignes suivantes:

"Je vous aime comme vous m'aimez. Je suis en effet une victime de la méchanceté des hommes. Mais celui qui me retient ici, est un protecteur et non un tyran. Il vient que j'aille secrètement et une fois par jour. Je vous expliquerai tout cela plus tard. J'aime mieux le billet remonté au bout d'un fil que l'arbalète.

"Hélas! non, je ne puis sortir: je suis prisonnière, mais c'est pour mon bien. On me juge malade et vous dire, si j'avais jamais le bonheur de causer avec vous. Il y a tant de détails qu'on ne peut écrire.

"Votre prévoyant billet n'a été ramassé par personne, sinon par un vilain chiffonnier qui passait; mais ces gens-là ne savent pas lire, et pour eux du plomb est du plomb.

"Votre amie." OLIVA LEGAY."

—Olivs sagnait de toutes ses forces.

Elle fit à la comtesse le geste de dérober un fil; puis, attendant que le soir fût venu, elle laissa rouler la pelotte en bas dans la rue.

Jeanne était sous le balcon, saisit le fil et tira le billet, tous deux venaient que la correspondante prêtait par le moyen du fil conducteur, et elle rentra chez elle pour lire.

Une demi-heure après, elle attachait au bienheureux cordon un billet contenant ces mots:

"On fait tout ce qu'on peut.—Vous n'être pas gardée à vue puisque je vous vois toujours seule.—Dans vos de vos avec grande liberté pour recevoir les gens qui plaisir pour sortir vous-même. Cette secrète union ne sera-t-elle? Avez-vous clé? Qu'a-t-on dit à l'hôtelier qui vous vu vous visiter, Mon-ch. Cet homme-ci, le garde-t-il si opiniâtrement que vous ne pouvez la donner en un moment? Quelque... Il n'est pas de moyen de [illegible] [illegible] [illegible]